I. HABITATS NATURELS PRESENTS SUR LE SITE

Cf. carte 7

I.1. METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

I.1.1.1. Nomenclature

La nomenclature des plantes à fleurs et des fougères utilisée dans cette étude est celle de la Base de Données Nomenclaturale de la Flore de France (BDNFF).

En ce qui concerne les habitats naturels, la nomenclature utilisée est celle de CORINE BIOTOPES, référentiel de l'ensemble des habitats présents en France et en Europe. Un code peut ainsi être attribué à chaque habitat naturel observé.

Les habitats naturels d'intérêt communautaire listés en annexe I de la directive européenne « Habitats/Faune/Flore » possèdent également un code spécifique. Parmi ces habitats d'intérêt européen, certains possèdent une valeur patrimoniale plus forte et sont considérés à ce titre comme « prioritaires » (leur code NATURA 2000 est alors complété d'une astérisque *).

I.1.1.2. Méthodologie de terrain et de cartographie

Sur le terrain, la végétation (par son caractère intégrateur synthétisant les conditions de milieux et le fonctionnement de l'écosystème) est considérée comme le meilleur indicateur de tel habitat naturel et permet donc de l'identifier.

Une reconnaissance floristique des structures de végétation homogènes a ainsi été menée sur l'ensemble de l'aire d'étude botanique afin de les rattacher à la typologie CORINE BIOTOPES à l'aide des espèces végétales caractéristiques de chaque groupement phytosociologique.

La phytosociologie fournit pour toutes les communautés végétales définies une classification dont s'est inspirée la typologie CORINE BIOTOPES. L'unité fondamentale de base en est l'association végétale correspondant au type d'habitat élémentaire ; les associations végétales définies se structurent dans un système de classification présentant plusieurs niveaux emboîtés (association < alliance < ordre < classe).

L'expertise de terrain a eu pour but de cartographier l'ensemble des habitats présents sur le site NATURA 2000 selon la typologie CORINE BIOTOPES et de mettre en évidence l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire.

La cartographie des habitats a utilisé l'orthophotographie aérienne couplée au Système d'Information Géographique MapInfo™.

I.2. MILIEUX OUVERTS SUR COTEAUX CALCAIRES

I.2.1. ORGANISATION DES PRINCIPAUX HABITATS

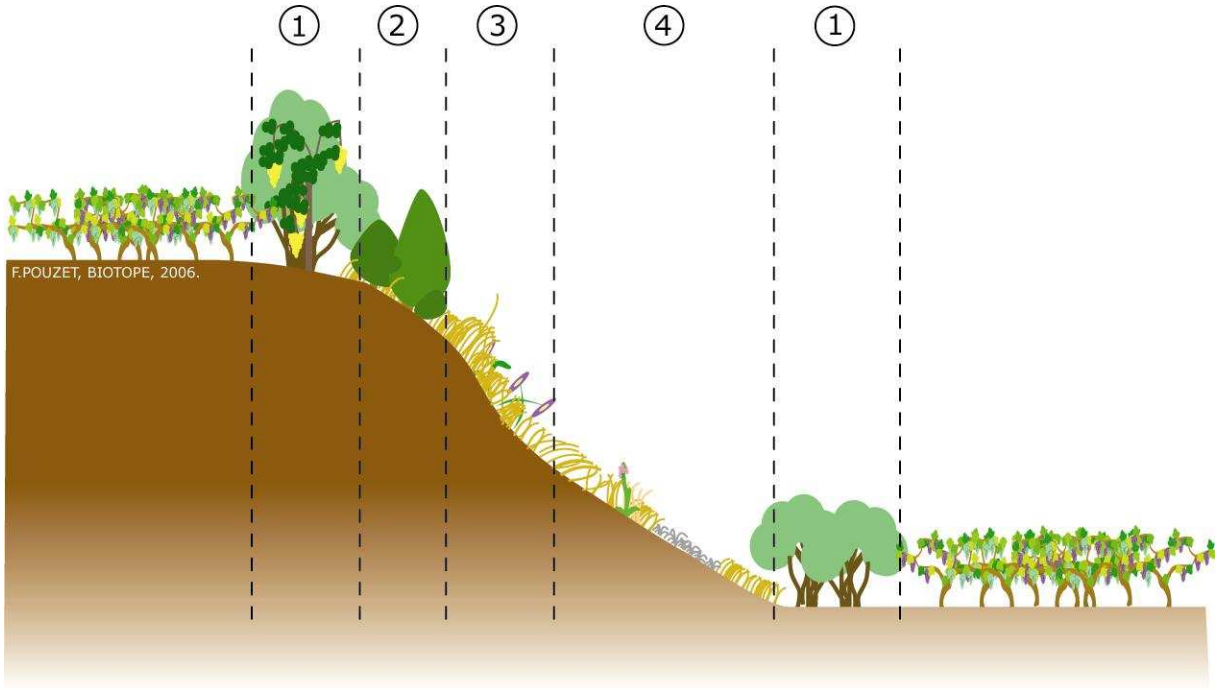

	PRINCIPAUX HABITATS SUR COTEAUX CALCAIRES SUR LE SITE NATURA 2000	
	Situation générale sur le site NATURA 2000	**Nom de l'habitat**
1	En mosaïque avec les pelouses sèches sur calcaire En lisière forestière	Fruticées et pré-bois calcicoles CB : 31.81 et 34.4
2	En mosaïque avec les pelouses sèches sur calcaire	Fourrés à genévriers CB : 31.88 ; N2000 : 5130-2
3	En mosaïque avec les pelouses sèches sur calcaire	Ourlets calcicoles CB : 34.41 ou 34.42 – N2000 : 6210 (*)
4	Secteurs ouverts des coteaux	Pelouses calcicoles CB : 34.3227 et 34.325 - N2000 : 6210 dont 6210-8(*) et complexes de pelouses / ourlets calcicoles associés CB : 34.3227 et/ou 34.325 x 34.323 - N2000 : 6210 dont 6210-8 (*)

En grisé : habitats d'intérêt européen
*CB : code CORINE BIOTOPES ; N2000 : code NATURA 2000 ; * : habitat d'intérêt européen prioritaire*

Les coteaux calcaires sont occupés par différents habitats qui se succèdent dans l'espace et dans le temps (cf. schéma ci-avant) :

- Les pelouses sèches ;
- Les ourlets ;
- Les fourrés à genévriers ;
- Les fruticées et pré-bois calcicoles.

La présence d'une mosaïque d'habitats alliant bosquets et zones herbeuses est très favorable à la petite faune de plaine, dont les espèces-gibier mais aussi certains reptiles et insectes, dans le contexte du vignoble sancerrois.

I.2.1.1. Les pelouses sèches et ourlets associés

Les pelouses calcicoles sèches sont des formations herbacées sèches. Il s'agit d'habitats secondaires, issus pour l'essentiel d'une gestion séculaire par le pastoralisme, notamment caprin. Installées sur des sols peu épais à forte teneur en cailloux, ces végétations présentent une grande diversité floristique.

Elles sont structurées par les graminées : Brome dressé (*Bromus erectus*), Seslérie bleue *(Sesleria caerulea*) ou Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) dans les zones en voie de fermeture.

Les nombreuses orchidées (25 espèces sur les 50 présentes en région Centre) constituent l'un des groupes les plus remarquables. On trouve également de nombreuses espèces remarquables et à floraison spectaculaire, dont certaines protégées en région Centre : Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*), Cardoncelle (*Carduncellus mitissimus*)… ou en France : Marguerite de la Saint Michel (*Aster amellus*).

Les ourlets calcicoles sont le premier stade dynamique des pelouses évoluant vers les boisements. Signalons, parmi les espèces caractéristiques de cet habitat : l'Anthyllide vulnéraire (*Anthyllis vulneraria*), le Peucédan des cerfs (*Peucadenum cervaria*), l'Inule à feuilles de saule (*Inula salicina*), le Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*), l'Origan (*Origanum vulgare*)…

Les pelouses sèches et les ourlets, en voie de forte régression à l'échelle de l'Europe, sont d'intérêt européen. Les formes présentant un cortège riches en orchidées remarquables sont d'intérêt prioritaire, c'est à dire qu'elles nécessitent, à l'échelle de l'Europe, des mesures urgentes de conservation.

I.2.1.2. Les faciès d'embroussaillement

Les pelouses calcicoles, en voie de fermeture par abandon de leur entretien, se boisent progressivement. Il est possible de distinguer deux formes de cette recolonisation naturelle par la forêt :

- ✓ La fruticée ou pré-bois calcicole, forme la plus répandue. Ces fourrés, se densifiant à partir de pieds épars au sein de la pelouse à Brachypode, sont constitués de différents arbustes : Prunellier (*Prunus spinosa*), Cerisier de Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*), Cytise (*Laburnum anagyroides*), Troène (*Ligustrum vulgare*)… Cet habitat n'est pas d'intérêt européen.

- ✓ Les fourrés à genévriers. Ces végétations originales sont constituées du Genévrier commun (*Juniperus communis*), parfois en mosaïque avec la fruticée. Egalement issues du pastoralisme caprin, ces formations se régénérent sur le site en milieu ouvert ou en lisière de boisement. Ces habitats d'intérêt européen, rares en région Centre et sur le site NATURA 2000, sont notamment remarquables pour leur cortège d'insectes associés.

I.2.2. FICHES DES HABITATS OUVERTS SUR COTEAUX D'INTERET EUROPEEN

Cf. fiches pages suivantes

Pelouses calcicoles et ourlets associés

Code NATURA 2000 : 6210 (*)

dont sous-types 8 et 13

Les pelouses constituant des « stations d'orchidées remarquables » sont des habitats d'intérêt européen prioritaires.

Code CORINE BIOTOPES : 34.322

Pelouse des Luneaux (SANCERRE, 2006)

Description générale

Formations végétales dominées par les plantes herbacées vivaces, formant un tapis ras plus ou moins ouvert.

Cet habitat s'installe sur sol calcaire ou calcaro-marneux peu épais, pauvre en éléments nutritifs. On le retrouve le plus souvent sur coteaux, parfois sur plateaux, en expositions variées mais toujours très ensoleillées avec une période de forte sécheresse estivale.

Il s'agit d'un milieu semi-naturel (anciens parcours à ovins ou caprins).

Le sous-type 8 de l'habitat présente sur le site NATURA 2000 de nombreux faciès dynamiques :

- Faciès type à Brome dressé et/ou à Seslérie bleue ;
- Faciès écorché plus xérophile avec espèces caractéristiques de l'alliance du *Xerobromion* (cf. ci-contre) ;
- Faciès ourlifié à Brachypode penné ;
- Ourlet proprement dit.

Le sous-type 13 de l'habitat consiste en une pelouse marnicole écorchée, dominée par la Canche moyenne. On le rencontre ponctuellement en bas de pentes marneuses.

PN : espèce protégée au niveau national ; →
PR : espèce protégée en région Centre.

Sous-type 8 - faciès type, écorché et ourlifié

- Classe : *Festuco valesiacae – Brometea erecti* ;
- Ordre : *Brometalia erecti ;*
- Alliances : *Mesobromion ;*
- Sous-alliance : *Seslerio-Mesobromenion*
- Association : *Violo rupestris – Koelerietum pyramidatae.*

Sous-type 13 (niveaux supérieurs *idem*)

- Sous-alliance : *Festucenion timbalii ;*
- Groupement à *Deschampsia media* (et *Prunella grandiflora*) du Sancerrois.

Ourlet

- Classe : *Trifolio medii – Geranietea sanguinei ;*
- Ordre : *Origanetalia vulgaris*.

Espèces caractéristiques

Habitat type

- Seslérie bleue (*Sesleria caerulea*) ;
- Brome dressé (*Bromus erectus*) ;
- Brize intermédiaire (*Briza media*) ;
- Hippocrépide en ombelle (*Hippocrepis comosa*) ;
- Germandrée petit chêne (*Teucrium chamaedrys*) ;
- Polygale du calcaire (*Polygala calcarea*) ;
- Cardoncelle sans épine (*Carduncellus mitissimus* - PR*) ;*
- Ophrys frelon (*Ophrys fuciflora* - PR) ;
- …

Faciès écorché

- Petite Coronille (*Coronilla minima*) ;
- Epipactis rouge-sombre (*Epipactis atrorubens* - PR) ;
- Globulaire (*Globularia bisnagarica*) ;
- Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*) ;
- Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea* - PR) ;
- …

Faciès ourlifié et ourlet

- Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) ;
- Marguerite de la St Michel (*Aster amellus* - PN) ;
- Peucédan des cerfs (*Peucedanum cervaria*) ;
- Buplèvre en faux (*Bupleurum falcatum*) ;
- Sarriette des montagnes (*Satureja montana*) ;
- …

Localisation

Périmètres initial et ajusté (propositions) : ensemble des secteurs du site NATURA 2000 hors ruisseaux ; sous-type à Canche moyenne au niveau du lieu-dit « Champ persil » à HUMBLIGNY et SAINT-CEOLS (commune non concernée par le périmètre initial) et du lieu-dit « Les Grandes Fertis » à HUMBLIGNY et MONTIGNY.

Valeur biologique et écologique

- Formations végétales en nette régression à l'échelle nationale et régionale ;
- Diversité floristique importante : nombreuses espèces rares et/ou protégées, nombreuses espèces d'orchidées ;
- Diversité faunistique importante : zone refuge pour de nombreux insectes, reptiles, petite faune de plaine (dont espèces gibiers).

Dynamique naturelle

Après abandon des pratiques pastorales ou de l'entretien, les pelouses sont colonisées et envahies par :

- Les graminées sociales : Brome dressé (*Bromus erectus*) puis Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) ;
- Les arbustes et arbres de manière ponctuelle puis sous forme de fourrés ou de pré-bois évoluant rapidement vers une forêt calcicole.

Dégradations constatées de l'habitat sur le site

- Fermeture des pelouses par vieillissement naturel après abandon de l'entretien, puis boisement ;
- Dépôts sauvages de matériaux et de déchets verts ;
- Incendies accidentels ou volontaires, parfois utilisés comme mode d'entretien (enrichissent le milieu et favorisent le développement des graminées sociales) ;
- Moto-cross et quad sauvages.
- Plantations éventuelles de vignes.

Surface occupée par l'habitat et état de conservation

Surface totale de l'habitat sur le site NATURA 2000 (hors mosaïques avec d'autres habitats d'intérêt européen – dernière ligne du tableau)	**Périmètre initial : 18 ha**, soit 6% de la superficie du site NATURA 2000 **Périmètre ajusté (proposition) : 35 ha**, soit 17%
Surface en excellent état de conservation	Périmètre initial : 3 ha, soit 18% de la surface de l'habitat sur le site Périmètre ajusté (proposition) : 8 ha, soit 24%
Surface en bon état de conservation	Périmètre initial : 11 ha, soit 61% de la surface de l'habitat Périmètre ajusté (proposition) : 20 ha, soit 56%
Surface en état de conservation moyen	Périmètre initial : 4ha, soit 20% de la surface de l'habitat Périmètre ajusté (proposition) : 7 ha, soit 20%
Surface en mosaïque avec le pré-bois calcicole	*Périmètre initial : 3 ha, soit 1% de la superficie de l'habitat* *Périmètre ajusté (proposition) : 8 ha, soit 4%*

Modalités de gestion conservatoire de l'habitat

- Limiter le boisement naturel en favorisant une mosaïque de milieux à différents stades d'évolution (pelouses, fourrés, pré-bois…) ;
- Eviter la transformation du milieu en conservant ses caractéristiques physiques (sol pauvre notamment) ;
- Ne pas entretenir par le feu ;
- Ne pas planter de vignes ;
- Limiter la fréquentation par des véhicules motorisés.

Objectifs et actions du DOCOB en faveur de l'habitat

OBJECTIF 2 : « Maintenir voire restaurer les milieux naturels d'intérêt européen, essentiellement sur coteaux »

Fourrés à genévriers

Code NATURA 2000 : 5130

sous-type 2

Code CORINE BIOTOPES : 31.88

- Classe : *Crataego-monogynae – Prunetea spinosae* ;
- Ordre : *Prunetalia spinosae ;*
- Alliance : *Berberidon vulgaris ;*
- Sous-alliance : *Berberidenion vulgaris.*

Fourrés à genévriers, HUMBLIGNY, 2006

Le Genévrier commun, HUMBLIGNY, 2006

Description générale

Il s'agit de formations végétales arbustives dominées par une espèce : le Genévrier commun. Ces formations s'organisent en mosaïque avec les habitats de pelouses calcicoles et les fourrés associés.

Cet habitat s'installe sur sol calcaire peu épais, pauvre en éléments nutritifs. On le retrouve le plus souvent sur coteaux, parfois sur plateaux, en expositions variées mais toujours très ensoleillées avec une période de forte sécheresse estivale.

Il s'agit d'un milieu semi-naturel (anciens parcours à ovins ou caprins).

Valeur biologique et écologique

- Formations végétales rares en région Centre ;
- Fort intérêt entomologique (insectes) et mycologique (champignons) ;
- Attrait paysager non négligeable (ports variés des individus).

Localisation sur le site NATURA 2000

Périmètre initial : présent à l'état très fragmentaire au niveau des lisières de certains boisements.

Périmètre ajusté (proposition) : lieu-dit « Champ Persil » à HUMBLIGNY et SAINT-CEOLS (cette dernière commune n'est pas concernée par le périmètre initial).

Espèces caractéristiques

- Genévrier commun (*Juniperus communis*) ;

Fourrés arbustifs associés (faciès dégradés de l'habitat) :

- Cerisier de Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*) ;
- Eglantier (*Rosa canina*) ;
- Prunellier (*Prunus spinosa*) ;
- Troène (*Ligustrum vulgare*) ;
- …

Les autres espèces associées sont celles de la pelouse et de l'ourlet calcicoles (code NATURA 2000 : 6210 – cf. fiche correspondante).

Dynamique naturelle

- Après abandon des pratiques pastorales ou de l'entretien, les genévriers peuvent coloniser les pelouses (cas peu observé sur le site).
- En l'absence d'intervention humaine, ils disparaissent au profit de fourrés feuillus et du pré-bois calcicole.

Dégradations constatées de l'habitat sur le site

- Fermeture des pelouses abritant des fourrés de genévriers par vieillissement naturel après abandon de l'entretien, puis boisement.

Surface occupée par l'habitat et état de conservation

Surface totale de l'habitat sur le site NATURA 2000	**Périmètre initial :** absent du site NATURA 2000 **Périmètre ajusté (proposition) : 1,2 ha**, soit moins de 1% de la surface du site NATURA 2000
Surface en bon état de conservation	Périmètre ajusté (proposition) : 1,2 ha, soit 100% de la surface de l'habitat sur le site

Modalités de gestion conservatoire de l'habitat

- Limiter le boisement naturel en favorisant une mosaïque de milieux à différents stades d'évolution (pelouses, fourrés, pré-bois…) ; les milieux ouverts sont indispensables à la régénération du genévrier ;
- Eviter la transformation du milieu en conservant ses caractéristiques physiques (sol pauvre notamment) en évitant notamment les dépôts de déchets et de matériaux ;
- Ne pas entretenir par le feu et limiter le risque de propagation de feux accidentels aux secteurs où est présent le genévrier ;
- Ne pas pratiquer d'extraction de granulats.

Objectif(s) du DOCOB en faveur de l'habitat

OBJECTIF 2 : « Maintenir voire restaurer les milieux naturels d'intérêt européen, essentiellement sur coteaux »

I.2.3. VITICULTURE ET CONSERVATION DES HABITATS D'INTERET EUROPEEN SUR COTEAUX CALCAIRES

Dans l'enquête menée auprès des Conservatoires Régionaux des Espaces Naturels (CREN) dans le cadre du programme LIFE « pelouses sèches » (Espaces Naturels de France, 2001), la plantation en vigne des pelouses sèches calcicoles apparaît comme l'un des principaux risques de destruction de ces milieux en France à l'avenir. Cette pratique y est en effet techniquement et économiquement très intéressante, notamment dans les zones bénéficiant de la notoriété d'appellations.

Le vignoble sancerrois atteint aujourd'hui la limite du périmètre de l'AOC avec près de 75% de la surface déjà plantée en vignes (cf. deuxième partie). Les quelque 900 ha restant se répartissent en boisements, en zones urbanisées et… en milieux naturels ou semi-naturels dont les pelouses calcicoles. La pression foncière est forte avec un prix de vente des terrains élevé. La tentation de planter des pelouses en vigne est donc importante et légitime.

Pourtant, la conservation des pelouses en Sancerrois relève d'un enjeu majeur de la conservation de la biodiversité d'intérêt européen en région Centre :

- Les pelouses et leurs faciès dynamiques se cantonnent au sein du vignoble sancerrois sur de très faibles surfaces (unités inférieures à 2 ha en moyenne) ;
- L'intérêt écologique de ces pelouses du site NATURA 2000 « Coteaux calcaires du Sancerrois » est élevé, même sur de faibles surfaces (présence notamment d'une importante diversité floristique) ;
- Les connexions écologiques entre pelouses au sein du vignoble (haies, chemins herbeux, talus…) sont relativement rares ;
- Les milieux naturels ou semi-naturels au sein du vignoble ont nécessairement connu une régression importante dans un passé récent en raison de la forte augmentation des surfaces plantées en vignes.

Les rencontres effectuées dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs indiquent que la profession viticole est consciente de l'importance de la sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel. Elle met en place des programmes environnementaux (« un vigneron, un arbre »…) et intègre la biodiversité dans les pratiques viticoles (actualisation du cahier des charges de l'AOC en faveur de l'environnement). La pression vis-à-vis des pelouses subsistantes reste toutefois forte.

I.2.4. HABITATS FORESTIERS

I.2.4.1. Introduction

Le territoire concerné par le site subit des précipitations supérieures à 700 mm. Dans ces conditions, la végétation potentielle de maturité (ou climax climatique) est la hêtraie. Plusieurs habitats de hêtraie relèvent de l'annexe I de la directive européenne « Habitats/Faune/Flore ».

Les données climatiques ne reflètent toutefois pas systématiquement la réalité de terrain. A l'ensemble des variations locales (topographie, nature du sol, humidité…) pouvant influencer le développement de l'habitat forestier s'ajoutent plusieurs siècles de gestion forestière qui ont façonné le peuplement en l'orientant vers telle ou telle essence-objectif. Celle-ci détermine le « sylvofaciès » de l'habitat forestier, le plus répandu étant souvent la chênaie-charmaie traitée en taillis sous futaie.

I.2.4.2. Organisation des principaux habitats forestiers

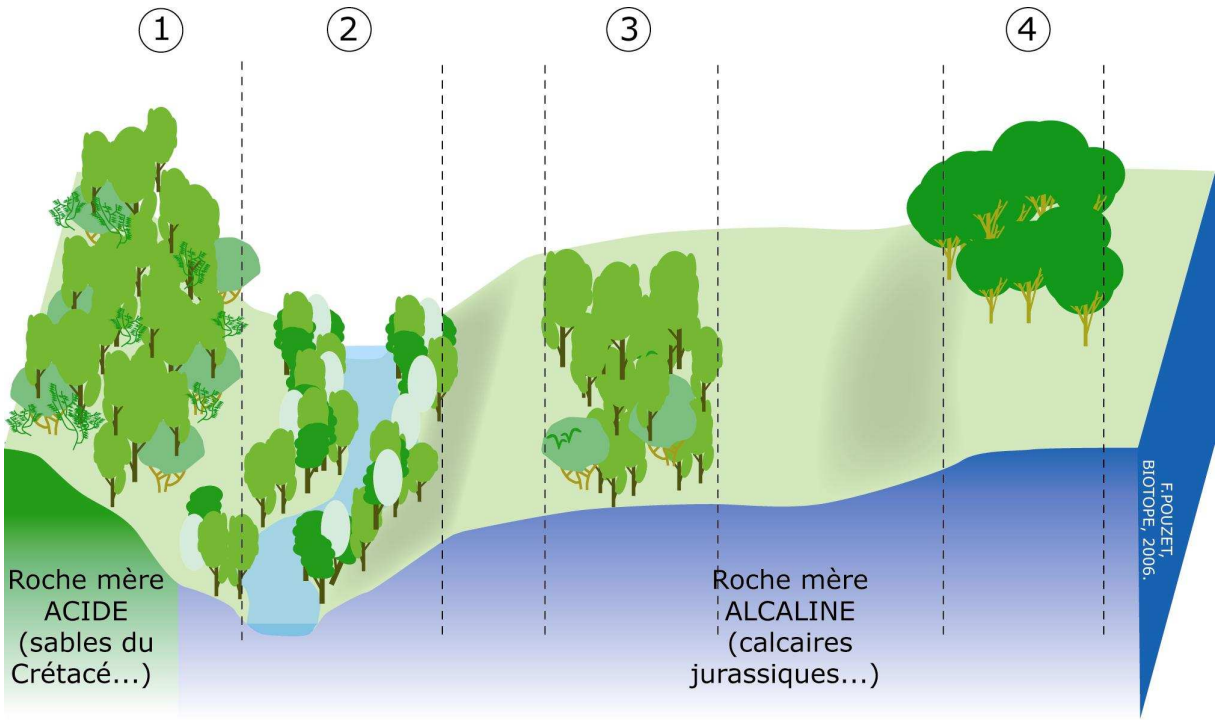

	PRINCIPAUX HABITATS FORESTIERS DU SITE NATURA 2000	
	Situations	**Habitats forestiers**
1	Matériaux acides (argiles à silex)	Hêtraie-chênaie acidiphiles à Houx (CB : 41.122 ; N2000 : 9120-2)
2	Alluvions récentes	Aulnaie-frênaie (ripisylves) (CB : 44.3 ; N2000 : 91E0-8*)
3	Matériaux alcalins (plateaux)	Hêtraie-chênaie à Mélique (CB : 41.131; N2000 : 9130-4)
4	Matériaux alcalins (coteaux)	Chênaie–charmaie neutrophile calcicole (CB : 41.2 par défaut)

En grisé : habitats d'intérêt européen
*CB : code CORINE BIOTOPES ; N2000 : code NATURA 2000 ; * : habitat d'intérêt européen prioritaire*
Tableau réalisé d'après GAUBERVILLE, 2003

I.2.4.3. Les ripisylves

Les ripisylves (ou forêts alluviales) se localisent en bordure des eaux courantes ou sur les alluvions régulièrement oxygénées de la rivière. Elles constituent un cordon d'épaisseur variable, souvent réduit à un rideau d'arbres sur le site NATURA 2000, le long des cours d'eau.

Les essences dominantes sont l'Aulne (*Alnus glutinosa*), le Frêne (*Fraxinus excelsior*), le Saule blanc (*Salix alba*) au bord des eaux. Dans les formes où l'engorgement est moins

prononcé, l'Orme (*Ulmus minor*), le Chêne pédonculé (*Quercus robur*), les érables (*Acer spp*.)… s'installent progressivement. La strate arbustive est généralement bien développée. La strate herbacée se constitue d'espèces appréciant des conditions de sols humides : Laîche espacée (*Carex remota*), Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)… et d'espèces plus forestières affectionnant les sols riches en éléments nutritifs, comme l'Ail des ours (*Allium ursinum*), la Ficaire (*Ranunculus ficaria*) ou le Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*). Signalons l'existence d'une strate lianescente avec le Houblon (*Humulus lupulus*) et le Liseron des haies (*Calystegia sepium*).

En forte régression en Europe, les forêts riveraines sont un habitat d'intérêt européen prioritaire. Ces milieux naturels constituent en effet des corridors écologiques majeurs pour un grand nombre d'espèces animales et végétales, et des habitats d'espèces pour une grande partie de la faune des rivières et zones humides.

I.2.4.4. La hêtraie-chênaie acidiphile à Houx

Ces boisements s'installent naturellement dans les secteurs où le sol est constitué de matériaux acides (localement : sables et argiles à silex du Crétacé) essentiellement dans la partie du Pays-Fort concernée par le site NATURA 2000. Ils sont dominés par le Hêtre (*Fagus sylvatica*) en strate arborée et le Houx (*Ilex aquifolium*) en strate arbustive. La strate herbacée est quant à elle nettement acidiphile : Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*)…

Sur le site NATURA 2000, la proximité de cet habitat avec les rivières est à l'origine d'une pénétration des espèces rivulaires dans la hêtraie-chênaie. Ce paramètre rend par endroit cet habitat plus mésophile que l'habitat type.

La forme typique de cet habitat d'intérêt européen est relativement abondante dans le Pays-Fort.

I.2.4.5. La hêtraie-chênaie à Mélique

La hêtraie-chênaie à Mélique croît sur des matériaux alcalins comme les calcaires jurassiques de la Champagne berrichonne. L'habitat est dominé par le Hêtre et le Chêne sessile (*Quercus petraea*) en strate arborée. La strate arbustive comporte notamment le Charme (*Carpinus betulus*) et le Noisetier (*Corylus avellana*). La strate herbacée est neutrophile, avec des espèces comme le Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*), le Gouet d'Italie (*Arum italicum*) et bien sûr la Mélique à une fleur (*Melica uniflora*).

Cet habitat d'intérêt européen est peu représenté sur le site NATURA 2000. Il est considéré comme rare en région Centre (GAUBERVILLE, 2003).

I.2.4.6. La chênaie-charmaie calcicole neutrophile

La chênaie-charmaie calcicole neutrophile se développe dans des conditions similaires à celles de la hêtraie-chênaie à Mélique, sur des sols toutefois plus riches.

La strate arborée est dominée par le Chêne sessile (*Quercus petraea*), le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et le Charme (*Carpinus betulus*). Une strate arbustive dense de Noisetier (*Corylus avellana*) couvre une végétation herbacée neutrophile : Lierre (*Hedera helix*), ronces (*Rubus sp.*), Tamier commun (*Tamus communis*), Sceau de Salomon (*Polygonatum multiflorum*)…

Cet habitat n'est pas d'intérêt européen.

I.2.5. FICHES DES HABITATS FORESTIERS D'INTERET EUROPEEN

Cf. fiches pages suivantes

Aulnaies-frênaies riveraines

Code NATURA 2000 : 91E0*

sous-types 1, 8, 9 & 11

Codes CORINE BIOTOPES : 44.13, 44.3

Aulnaie-frênaie à MOROGUES, 2006

Description générale

Forêts alluviales dominées par l'Aulne glutineux, le Saule blanc et le Frêne commun. On y trouve ponctuellement le Chêne pédonculé et l'Orme champêtre.

Habitat installé en bordure ou dans le lit inondable de la rivière à courant plus ou moins rapide, ou sur sol alluvionnaire riche et inondé une partie de l'année.

En raison de la faible largeur des cours d'eau présents sur le site Natura 2000, cet habitat prend généralement la forme d'une ripisylve peu épaisse.

Il présente un cortège arboré proche de celui de l'habitat type. La strate herbacée mésohygrophile est quant à elle souvent fragmentaire et remplacée par des espèces hygroclines et neutrophiles. Notons une forme originale d'Aulnaie à Grande Prêle à MOROGUES sur un suintement incrustant (formation de concrétions calcaires).

Localisation sur le site NATURA 2000

Périmètres initial et ajusté : bassin du Colin, sur l'ensemble des digitations du réseau hydrographique comprises dans le site NATURA 2000.

- Classe : *Salicetea purpurae ;*
- Ordre : *Salicetalia albae;*
- Alliance : *Salicion albae ;*

et/ou

- Classe : *Querco roboris – Fagetea sylvaticae ;*
- Ordre : *Populetalia albae;*
- Sous-ordre: *Alno glutinosae – Ulmenalia minoris ;*
- Alliance : *Alnion incanae ;*
- Sous-alliance : *Alnenion glutinoso-incanae.*

Espèces caractéristiques

Strate arborée

- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) ;
- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) ;
- Saule blanc (*Salix alba*) ;
- Orme champêtre (*Ulmus minor*) ;
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*).

Strate arbustive

Mêmes espèces que précédemment, complétées de :

- Noisetier (*Corylus avellana*) ;
- Charme (*Carpinus betulus*) ;
- Aubépine à deux styles (*Crataegus laevigata*) ;
- Fusain (*Euonymus europaeus*) ;
- ...

Strate herbacée mésohygrophile

- Laîche espacée (*Carex remota*) ;
- Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) ;
- Angélique des bois (*Angelica sylvestris*) ;
- Grande prêle (*Equisetum telmateia*) ;
- …

Strate herbacée hygrocline et neutrophile

- Ail des ours (*Allium ursinum*) ;
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*) ;
- Ficaire (*Ranunculus ficaria*) ;
- Circée de Paris (*Circaea lutetiana*) ;
- …

Valeur biologique et écologique

- Formations végétales peu fréquentes, présentes uniquement le long des cours d'eau ;
- Corridors écologiques majeurs pour de nombreuses espèces animales et végétales, offrant une multitude de strates de végétations et de niches écologiques ;
- Rôle majeur dans l'épuration des eaux (absorption des nitrates).

Dynamique naturelle

La composition de la strate arborée dépend essentiellement du degré d'inondation du sol, et donc bien souvent de la distance à la rivière. L'Aulne glutineux est systématiquement présent, complété à mesure que l'inondabilité du sol diminue, par le Saule blanc (souvent en lisière), le Frêne commun puis les autres espèces arborées (Orme champêtre, Chêne pédonculé…).

Dégradations constatées de l'habitat sur le site

- Altération de la dynamique des milieux naturels fluviaux (altération de l'alimentation en eau par exemple) ;
- Plantation de peupliers (appauvrissement de la diversité des essences, assèchement du milieu).

Surface occupée par l'habitat et état de conservation

Surface totale de l'habitat sur le site NATURA 2000	**Périmètre initial : 37 ha**, soit 13%de la superficie du site NATURA 2000. **Périmètre ajusté (proposition)** : idem
Surface en excellent état de conservation	Périmètres initial et ajusté : 29 ha, 78% de la superficie de l'habitat sur le site
Surface en bon état de conservation	Périmètres initial et ajusté : 7 ha, soit 19% de la surface de l'habitat sur le site
Surface en état de conservation moyen	Périmètres initial et ajusté : <1 ha, soit moins de 2% de la surface de l'habitat sur le site

Modalités de gestion conservatoire de l'habitat

- Maintenir la surface de l'habitat, et dans la mesure du possible sa continuité ;
- Maintenir la structure de l'habitat en plusieurs strates (milieu propice à la non-intervention) ;
- Dans les zones exploitées (-ables), privilégier une futaie mélangée ou un taillis sous-futaie ;
- Préserver les lisières à hautes herbes lors de l'entretien de la rivière, et plus globalement la mosaïque d'habitats associés ;
- Plus globalement, assurer ou restaurer le fonctionnement hydraulique de la rivière.

Objectif(s) du DOCOB en faveur de l'habitat

OBJECTIF 1 : « Maintenir voire restaurer la qualité des écosystèmes riverains sur le site Natura 2000, et le patrimoine naturel d'intérêt européen associé »

Hêtraies-chênaies

Codes NATURA 2000 : 9120 & 9130

sous-types : 9120-2 & 9130-4

Codes CORINE BIOTOPES : 41.122 & 41.131

Hêtraie-chênaie à Mélique (VEAUGUES, 2006)

9120-2 : Hêtraie-chênaie à houx (acidiphile)

- Classe : *Querco roboris – Fagetea sylvaticae* ;
- Ordre : *Quercetalia roboris ;*
- Alliance : *Quercion roboris ;*
- Sous-alliance : *Ilici aquifolii – Quercenion petraeae ;*
- Association : *Ilici aquifolii – Quercetum petraeae* (race atlantique).

9130-4 : Hêtraie-chênaie à mélique (neutrophile)

- Classe : *Querco roboris – Fagetea sylvaticae* ;
- Ordre : *Fagetalia sylvaticae ;*
- Alliance : *Carpino betuli – Fagenalia sylvaticae ;*
- Sous-alliance : *Carpinion betuli ;*
- Association : *Melico uniflorae – Fagetum sylvaticae*.

Hêtraie-chênaie acidiphile à Houx (MOROGUES, 2006)

Description générale

Ces forêts sont installées sur deux principaux types de sols :

- argiles et colluvions à silex pour les hêtraies-chênaies acidiphiles à Houx ;
- calcaires jurassiques pour les hêtraies-chênaies à Mélique.

Seules les formes typiques sont retenues ici, avec le Hêtre dominant la strate arborée.

Notons qu'en bordure de ruisseau, la hêtraie-chênaie à Houx est pénétrée par certaines espèces de stations plus fraîches comme le Frêne.

Localisation sur le site NATURA 2000

Périmètres initial et ajusté (proposition) :

- 9120 : à l'amont du Sordon et du Colin sur Morogues et Humbligny ;
- 9130 : lieu-dit « Bois Vert » à VEAUGUES.

Espèces caractéristiques

Strate arborée

- Hêtre (*Fagus sylvatica*) ;
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*) ;
- Chêne sessile (*Quercus petraea*) ;
- Charme (*Carpinus betulus*) ;
- Alisier torminal (*Sorbus torminalis*) ;
- Alisier blanc (*Sorbus aria*) ;
- Châtaignier (*Castanea sativa*).

Strate arbustive

9120 : strate arbustive nettement acidiphile

- Houx (*Ilex aquifolium*) ;
- Néflier (*Mespilus germanica*) ;
- Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*).

9130 : strate arbustive plus neutrophile

- Noisetier (Corylus avellana) ;
- Eglantier (*Rosa canina*).

Espèces caractéristiques (suite)

Strate herbacée

9120 : strate herbacée nettement acidiphile

- Carex à pilules (*Carex pilulifera*) ;
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) ;
- Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*) ;
- …

9130 : strate herbacée neutrophile

- Mélique uniflore (*Melica uniflora*) ;
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*) ;
- Gouet d'Italie (*Arum italicum*) ;
- ...

Valeur biologique et écologique

- Habitat représentatif du domaine atlantique, occupant une aire assez vaste ;
- Diversité végétale importante mais flore assez banale.

Dynamique naturelle

Cet habitat est stable dans le temps.

Dégradations potentielles de l'habitat sur le site

- Plantations monospécifiques de feuillus et de résineux (diminution de la biodiversité) ;
- Coupes à blanc (difficultés de régénération de l'habitat).

Surface occupée par l'habitat et état de conservation

Surface totale de l'habitat 9130 sur le site NATURA 2000	**Périmètre initial et ajusté (proposition) : 3 ha**, soit 1% de la superficie du site NATURA 2000
Surface en bon état de conservation	La totalité de la surface de l'habitat
Surface totale de l'habitat 9120 sur le site NATURA 2000	**Périmètre initial et ajusté (proposition) : 9 ha**, soit 3% de la superficie du site NATURA 2000
Surface en bon état de conservation	Périmètre initial : entre 8 et 9 ha Périmètre ajusté : idem
Surface en état de conservation moyen	Périmètre initial : <1 ha Périmètre ajusté : idem

Modalités de gestion conservatoire de l'habitat

- Privilégier une futaie mélangée ou un taillis sous-futaie ;
- Limiter les plantations de feuillus et exclure l'enrésinement.

Objectif(s) du DOCOB en faveur de l'habitat

Au regard du bon état de conservation de ces habitats sur le site Natura 2000, aucun objectif opérationnel de gestion n'est prévu dans le cadre de ce DOCOB.

I.2.6. MILIEUX AGRICOLES ET PLANTATIONS SYLVICOLES

I.2.6.1. Les prairies

Les prairies présentes sur le site sont de deux types :

- les prairies pâturées ;
- les prairies de fauche, au sein desquelles deux types peuvent être distingués.

➢ **Les prairies pâturées**

Les prairies pâturées sont étroitement liées à l'élevage bovin extensif.

Ces milieux sont relativement pauvres floristiquement mais constituent, avec les haies bocagères qui les bordent, un réseau écologique apprécié par bon nombre d'espèces animales.

> Les prairies pâturées ne sont pas d'intérêt européen. Elles ont été conservées dans la proposition d'ajustement du périmètre en raison de leur intérêt écologique.

➢ **Les prairies remaniées et/ou fauchées, pauvres en espèces**

Fortement amendées et régulièrement fauchées, ces prairies présentent un cortège végétal très pauvre, dominé par certaines graminées vivaces comme le Ray-grass commun (*Lolium perenne*) ou certaines fétuques (*Festuca* gr. *rubra*).

> Ces habitats ne sont pas d'intérêt européen. Leur traitement dans la proposition d'ajustement du périmètre varie en fonction des enjeux locaux de préservation du patrimoine naturel.

➢ **Les prairies de fauche à Narcisse des poètes**

La prairie de fauche à Narcisse des poètes est un habit agropastoral remarquable. Son importante diversité floristique en fait un milieu recherché par de nombreux insectes. Sa végétation herbacée haute est dominée par les graminées : Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*), certains bromes (*Bromus spp.*), Trisète dorée (*Trisetum flavescens*)… accompagnées du Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*), du Colchique d'automne (*Colchicum autumnale)*, de la Berce commune (*Heracleum sphondylium*)…

Sur le site NATURA 2000, elles se développent sur sols profonds et riches, typiques des sols rivulaires et de fonds de vallon.

La prairie de fauche à Narcisse des poètes est un habitat d'intérêt européen. Cet habitat est rare sur le site NATURA 2000 et assez rare en région Centre.

I.2.6.2. Espaces cultivés et jachères agricoles

Le périmètre initial du site NATURA 2000 FR2400517 « Coteaux calcaires du Sancerrois » comprend un certain nombre de parcelles cultivées et de jachères agricoles.

Les principales cultures rencontrées sont les céréales et le colza. L'exploitation intensive de ces cultures n'autorise pas l'implantation d'un cortège floristique diversifié en plein champ.

On rencontre toutefois, en bordure de parcelles et dans les jachères agricoles, un certain nombre d'espèces dites « messicoles », caractéristiques des moissons sur sols calcaires.

> Ces espaces agricoles, qui n'abritent pas d'habitats d'intérêt européen, ont été extraits de la proposition d'ajustement du périmètre.

I.2.6.3. Les vignes et friches post-culturales

De grandes surfaces incluses dans le périmètre NATURA 2000 sont constituées de vignes. Elles apprécient les mêmes conditions climatiques, géologiques et topographiques que les pelouses calcicoles. La diversité écologique des vignes à l'échelle du Sancerrois reste limitée. Notons toutefois la présence, sur certaines parcelles gérées de manière plus extensive, d'espèces caractéristiques des pelouses calcicoles dont certaines remarquables.

Les anciennes parcelles de vignes (friches post-culturales) se voient par ailleurs recolonisées par certaines espèces caractéristiques de l'ourlet calcicole : Peucedan des cerfs (*Peucedanum cervaria*), Buplèvre en faux (*Bupleurum falcatum*)…. accompagnées d'espèces de friches comme le Panicaut des champs (*Eryngium campestre*), la Vipérine (*Echium vulgare*) ou encore le Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*).

> Les vignes ne sont pas des habitats naturels d'intérêt européen. Ces milieux artificiels ont été extraits de la proposition d'ajustement du périmètre NATURA 2000.

I.2.6.4. Les plantations de feuillus

Il s'agit de plantations monospécifiques de peupliers hybrides ou de frênes pour la production sylvicole. Ces boisements, qui nécessitent une bonne alimentation en eau, se retrouvent principalement dans les vallées riveraines.

Ces habitats artificiels, que l'on a parfois substitués à la ripisylve naturelle, ne sont pas d'intérêt européen. Sur le site, ils sont rares et situés uniquement en bordure du Colin.

Ces plantations ont été maintenues dans le périmètre ajusté pour garantir la cohérence des corridors forestiers riverains.

I.2.6.5. Les plantations de résineux

Les parties sommitales de certains coteaux calcaires (à VEAUGUES, SANCERRE, BUE), impropres à la vigne, ont fait l'objet de plantations de pins (Pin sylvestre *Pinus sylvestris* et Pin noir *Pinus nigra*) vers le milieu du XX^{ème} siècle. Ces plantations se révèlent aujourd'hui peu rentables économiquement et sont souvent à l'abandon.

L'acidification inhérente à ces plantations peut altérer l'état de conservation des pelouses calcicoles.

Certaines ont tendance à s'étendre vers les pelouses sèches voisines, altérant ainsi leur état de conservation ; d'autres se retrouvent colonisées par la fruticée et le pré-bois calcicoles.

Ces habitats artificiels ne sont pas d'intérêt européen.

Ces plantations ont été extraites du périmètre NATURA 2000 initial.

I.2.6.6. Les plantations et boisements spontanés de robiniers

D'anciennes plantations de Robinier faux-acacia (*Robinia pseudacacia*), dont le bois était utilisé pour les piquets de vigne et de clôture, s'observent sur le site NATURA 2000. Elles sont à l'origine de boisements mixtes, associant certaines espèces du pré-bois calcicole.

La strate herbacée, nitrophile, est constituée d'espèces banales quand elle n'est pas recouverte de Lierre (*Hedera helix*).

Le Robinier, essence dynamique, peut devenir envahissant pour les milieux ouverts remarquables situés à proximité.

Ces habitats ne sont pas d'intérêt européen. Leur traitement dans la proposition d'ajustement du périmètre varie en fonction des enjeux locaux de préservation du patrimoine naturel.

I.2.7. FICHE DE LA PRAIRIE D'INTERET EUROPEEN

Cf. fiche page suivante

Prairies de fauche à Narcisse des poètes

Code NATURA 2000 : 6510

sous-type 4

Code CORINE BIOTOPES : 38.22

- Classe : *Arrhenatheretea elatioris*
- Ordre : *Arrhenatheretalia elatioris*
- Alliance : *Arrhenatherion elatioris*
- Sous-alliance *: Colchico automnalis-Arrhenatherenion elatioris*

Prairie de fauche à Narcisse des poètes (MOROGUES, 2006)

Le Narcisse des poètes (MOROGUES, 2006)

Description générale

Prairies humides de fond de vallon sur sols alluviaux riches en bases. Les graminées y sont bien représentées et forment avec les ombellifères une strate végétale haute.

Notons que ne sont retenues ici que les prairies présentant le cortège diagnostique de l'habitat. La seule présence du Narcisse des poètes ne suffit donc pas (ceci exclut donc certaines prairies pâturées locales où est présente l'espèce).

Localisation (secteurs)

Périmètre initial : lieu-dit « Le Charnoy » à MOROGUES ;

Périmètre ajusté (proposition) : lieux-dits « Le Charnoy » à MOROGUES et « Le Cul de Fond » à MONTIGNY.

Valeur biologique et écologique

- Formations végétales assez fréquentes en France, rares sur le site NATURA 2000 ;
- Corridors écologiques majeurs pour de nombreuses espèces animales (insectes notamment) ;
- Présence d'une espèce remarquable, protégée au niveau régional : le Narcisse des poètes.

Espèces caractéristiques

- Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*) ;
- Brome mou (*Bromus hordeaceus*) ;
- Berce commune (*Heracleum sphondylium*) ;
- Trisète jaunâtre (*Trisetum flavescens*) ;
- Crépide bisannuelle (*Crepis biennis*) ;
- Scabieuse colombaire (*Scabiosa columbaria*) ;
- Centaurée (*Centaurea* gr. *nigra*) ;
- Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus* - PR) ;
- Colchique d'automne (*Colchicum autumnale*) ;
- ...

PR : espèce protégée en région Centre.

Dynamique naturelle

Ces prairies se maintiennent grâce à la fauche régulière. L'arrêt de cette pratique favorise l'installation d'espèces arbustives puis arborées initiant un phénomène de fermeture du milieu.

Les variations hydrologiques jouent également un rôle dans la dynamique de l'habitat. L'abaissement de la nappe alluviale ou son élévation modifient le cortège spécifique de manière significative vers une forme appauvrie.

Le pâturage et la fertilisation ont un effet similaire sur la diversité floristique de ces prairies.

Dégradations constatées de l'habitat sur le site

- Fermeture du milieu par boisement naturel ;
- Fertilisation (appauvrissement du cortège d'espèces).

Surface occupée par l'habitat et état de conservation

Surface totale de l'habitat sur le site NATURA 2000	**Périmètre initial : <1 ha**, soit moins de 1% de la superficie du site NATURA 2000 **Périmètre ajusté (proposition) :** 1 ha , soit moins de 1% de la superficie du site NATURA 2000
Surface en bon état de conservation	Périmètre initial : la totalité de la surface Périmètre ajusté (proposition) : la totalité de la surface

Modalités de gestion conservatoire de l'habitat

- Prolonger l'entretien actuel par fauche ;
- Assurer ou restaurer le fonctionnement hydraulique de la rivière ;
- Limiter la quantité d'intrants (fertilisants ou pesticides) ;
- Ne pas installer de pâturage.

Objectif(s) du DOCOB en faveur de l'habitat

OBJECTIF 3 : « Maintenir voire restaurer les milieux naturels ouverts d'intérêt européen, essentiellement sur coteaux ».

I.2.8. AUTRES MILIEUX

Signalons ici un habitat original, d'origine artificielle mais considéré comme habitat d'intérêt européen dans le cadre de ce document d'objectifs. Il s'agit de la pelouse sur sable à Canche blanchâtre (ou Corynéphore blanchâtre).

Cet habitat se développe sur les sables de ballast de l'ancienne voie ferrée qui parcourt les communes du site NATURA 2000. Cet habitat est anecdotique sur notre aire d'étude. Le seul exemplaire cartographié se situe sur le tablier d'un ancien pont à MONTIGNY.

Cf. fiche page suivante

Pelouses sur sables à Canche blanchâtre

Code NATURA 2000 : 6120*

sous-type 1

Habitat d'intérêt européen prioritaire

Code CORINE BIOTOPES : 34.12 ou 35.23

Tablier d'un pont de l'ancienne voie ferrée (MONTIGNY, 2006)

Description générale

Il s'agit d'un tapis végétal très ouvert, dominé par :

- Une graminée : la Canche blanchâtre, qui constitue des touffes raides grisâtres caractéristiques ;
- Une strate bryolichénique (mousses et lichens) très développée.

Cet habitat s'installe sur sol squelettique sableux, naturellement pauvre en éléments nutritifs.

Son origine sur le site est artificielle. Cet habitat a probablement profité de l'importation de sables ligériens au niveau du ballast de la voie ferrée pour s'installer.

- Classe : *Koelerio glaucae – Corynephoretea canescentis* ;
- Ordre : *Corynephoretalia canescentis ;*
- Alliances : *Corynephorion canescentis* ou *Sileno conicae – Cerastion semidecandri*.

Espèces caractéristiques

- Canche blanchâtre (*Corynephorus canescens*) ;
- Luzule champêtre (*Luzula campestris*) ;
- Catapode des graviers (*Micropyrum tenellum*) ;
- Orpin blanc (*Sedum album*) ;
- Canche caryophyllée (*Aira caryophyllea*) ;
- Céraistes (*Cerastium spp*. dont *Cerastium semidecandrum*) ;
- Patience petit oseille (*Rumex acetosella*) ;
- …

Ces espèces sont associées à une strate bryolichénique (mousses et lichens) bien développée, complétée ponctuellement d'autres espèces annuelles.

Localisation sur le site NATURA 2000

Périmètres initial et ajusté (proposition) : habitat présent très ponctuellement et sous une forme appauvrie le long de la voie ferrée parcourant les communes au sud du site NATURA 2000.

Un secteur est inclus dans le périmètre initial : il s'agit du tablier du pont de l'ancienne voie ferrée au lieu-dit « Les Fouillures » à MONTIGNY.

Valeur biologique et écologique

Les pelouses à Canche blanchâtre sont des habitats rares sur le plan national.

La forme originale observée sur le site NATURA 2000 est toutefois constituée d'espèces assez communes en région Centre.

L'intérêt de ce groupement sur le site NATURA 2000 est donc essentiellement scientifique.

Dynamique naturelle

Les arbustes et arbres sont susceptibles de coloniser de manière ponctuelle puis sous forme de fourrés cet habitat très localisé. Certaines espèces de friches comme la Vipérine commune (*Echium vulgare*) peuvent également profiter d'un enrichissement ponctuel du milieu.

La très faible épaisseur du sol ralentit toutefois fortement ces dynamiques et l'habitat semble durablement stabilisé.

Dégradations constatées de l'habitat sur le site

Aucune dégradation de l'habitat n'a été constatée sur le site NATURA 2000.

Surface occupée par l'habitat et état de conservation

Surface totale de l'habitat sur le site NATURA 2000 (hors mosaïques avec d'autres habitats d'intérêt européen)	**Périmètre initial : < 1 ha**, soit moins de 1% de la superficie du site NATURA 2000 **Périmètre ajusté (proposition) :** *idem*
Surface en état de conservation moyen	La totalité de la surface couverte par l'habitat

Modalités de gestion conservatoire de l'habitat

Habitat anecdotique sur le site NATURA 2000, propice à la non-intervention. Une surveillance de la colonisation par la friche ou les fourrés peut cependant être mise en place.

Objectifs et actions du DOCOB en faveur de l'habitat

Le faible enjeu que constitue cet habitat à l'échelle du site Natura 2000 n'amène, à ce stade de réflexion, aucun objectif opérationnel dans le cadre du DOCOB.